

Secteur de la Politique de la Ville - Attribution de subventions - Deuxième répartition pour 2001

M. LE MAIRE, Rapporteur : Suite à la réunion de la 1^{ère} Commission du 18 juin, il est proposé au Conseil Municipal une deuxième répartition de subventions dans différents secteurs de la délégation.

1) Prévention-sécurité

a) Subventions dans le cadre du contrat de ville

Le comité de pilotage du Contrat Local de Sécurité du 21 mai 2001 a validé les projets dont la liste figure dans le tableau ci-dessous. Le montant de la subvention indiquée dans ce tableau correspond à la part du financement prise en charge par la ville dans le cadre du volet prévention-sécurité du contrat de ville.

Associations	Actions	Quartiers	Montant subventions	
			F	€
AAVI	Fonctionnement du siège Réseau de victimologie Permanences de quartier Bureau de Police	Tous quartiers	75 536	11 515,39
ADDSEA	Emploi jeune Administrateurs Ad-Hoc	Tous quartiers	18 000	2 744,08
SOLEA	Centre de soin toxicomanie	Tous quartiers	100 000	15 244,90
2 AD	Développement de la lecture à la maison d'arrêt	Tous quartiers	29 700	4 527,74
2AD	Ateliers théâtre à la Maison d'Arrêt	Tous quartiers	11 600	1 768,41
Croq'Livres	Prévention de la violence à l'adolescence	Tous quartiers	10 000	1 524,49
REP/Ecole Ile de France	Prévention des conduites à risques à l'entrée au collège	Planoise	5 000	762,25
SOLEA	Atelier théâtre au centre de soins	Tous quartiers	10 000	1 524,49
TOTAL SUBVENTIONS CONTRAT DE VILLE			259 836	39 611,74

b) Subventions hors contrat de ville

Association	Action	Montant subvention	
		F	€
Centre de documentation, d'éducation et d'action contre les manipulations mentales «Roger Ikor» (CCMM)	Lutte contre les sectes	6 000	914,69
Total subventions hors Contrat de Ville		6 000	914,69

2) Aide aux associations et initiatives locales**a) Contrat de Ville**

Associations	Actions	Quartiers	Montant subventions	
			F	€
Association Ici et Ailleurs	Ateliers culturels	La Grette	10 000	1 524,49
OR'ANGE	Espaces inter-générationnels	Clairs-Soleils	75 000	11 433,68
Sport Détente Loisirs	Activités conviviales	Fontaine-Ecu	6 000	914,69
La Palmeraie	Activités familiales	La Grette	35 000	5 335,72

b) Hors Contrat de Ville

Association	Action	Quartiers	Montant subvention	
			F	€
Association ANB	Spectacle natation (Festival de Montrapon)	Montrapon	5 000	762,25

Total aide aux associations : 131 000 F (19 970,82 €)

3) Action Educative (Contrat de Ville)**a) Top Vacances Eté**

Association	Action	Quartiers	Montant subvention	
			F	€
SNB	Activités été	Tous quartiers	5 600	853,71

b) Top Vacances Hors été

Associations	Actions	Quartiers	Montant subventions	
			F	€
Profession Sport	CLSH Sportif	Planoise	14 000	2 134,29
ASOP	Activités été	Palente/Orchamps	1 850	282,03

c) Action éducative citoyenne

Association	Action	Quartiers	Montant subvention	
			F	€
RECIDEV	Education au développement	Tous quartiers	6 000	914,69

d) Accompagnement scolaire

Associations	Actions	Quartiers	Montant subventions	
			F	€
Pupilles de l'Enseignement Public	Formation et centres de ressources	Tous quartiers	16 000	2 439,18
Association PARI	Accompagnement scolaire (hors valorisation des locaux de 20 000 F)	Planoise	30 000	4 573,47
Tambour Battant	Accompagnement scolaire (hors valorisation des locaux de 20 000 F)	Battant	7 000	1 067,14

Total Action Educative : 80 450 F (12 264,52 €)

4) Aide au Sport (Contrat de Ville)

Les subventions sont attribuées par la délégation au Sport pour un montant de 66 000 F (10 061,64 €). Le cofinancement par le secteur Politique de la Ville est assuré par un transfert d'un montant de 33 000 F (5 030,82 €) du chapitre 92.824.6574.47001 sur le chapitre 92.40.6574.20300.

Hors ce transfert, le montant total des subventions attribuées au titre de cette deuxième répartition s'élève à 477 286 F (72 761,78 €). La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2001, chapitre 92.824.6574.47001.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 10 juillet 2001.